

Brevet professionnel CONDUCTEUR DE MACHINES AGRICOLES

CONTINUE



AGROÉQUIPEMENT

BP CMA



Nature : formation diplômante

Niveau : 4

Durée : 1 an (1200 heures) - de septembre à juin*

**Durée et entrée dans la formation modulables en fonction du positionnement du candidat*

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme assure l'organisation et la réalisation de travaux agricoles mécanisés.

Il est également appelé à réaliser la maintenance des machines et des équipements agricoles (remisage de fin de campagne, entretien, dépannage d'urgence...).

Il peut intervenir en atelier ou chez le client.

Il peut également être amené à vendre du matériel neuf ou d'occasion, à le mettre en service et à initier le client à sa conduite et à son entretien.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Avoir plus de 18 ans
- ✓ Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle
- ✓ Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3
- ✓ Satisfaire à un entretien et/ou des tests de positionnement

LES + DE LA FORMATION



- ✓ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
- ✓ Préparation et passage du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES), catégories A et F
- ✓ Préparation et passage du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables

- ✓ UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement
- ✓ UC2 : Organiser le travail sur les chantiers de travaux agricoles mécanisés
- ✓ UC3 : Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures
- ✓ UC4 : Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produits agricoles
- ✓ UC5 : Assurer l'entretien et les réparations courantes des machines et des équipements agricoles
- ✓ UC6 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : conseiller un matériel de nouvelles technologies

Unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi

- ✓ UCARE : Réaliser la distribution mécanisée des aliments

RYTHME DE LA FORMATION

Centre de formation	23 semaines (800 heures)
Milieu professionnel	12 semaines en milieu professionnel (400 heures)

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite du contrôle continu des 7 unités capitalisables (UC), dont une unité d'adaptation régionale à l'emploi (UCARE) proposée par le centre de formation. Le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour valider l'ensemble des unités.

Chaque UC peut être acquise de manière indépendante et donner lieu à la délivrance d'une attestation de compétences par le centre de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exploitation agricole et service d'expérimentation
- ✓ Ateliers (agroéquipement, soudure...)
- ✓ Centre de documentation et d'information
- ✓ Centre de ressources
- ✓ Salles informatiques
- ✓ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties pédagogiques
- ✓ Interventions de professionnels



INFORMATION & INSCRIPTION

Secrétariat du Cfppa

Mél : cfppa.metz@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

50 %

Insertion professionnelle à 6 mois

Enquête en cours

Satisfaction des apprenants



COÛT DE LA FORMATION

Accédez aux Conditions Générales de Vente et aux tarifs sur notre site internet.

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Selon la situation du stagiaire (compte personnel de formation, compte personnel d'activité, plan de développement de compétences...).

Plus d'infos sur le coût ainsi que les possibilités de financement et de rémunération en contactant le centre de formation.

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Conducteur d'engins agricoles et forestiers/Tractoriste
- Second de culture
- Mécanicien des matériels agricoles et forestiers
- Responsable d'atelier de maintenance
- Responsable de chantiers en travaux agricoles

Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité au sein d'une exploitation agricole et forestière, d'une coopérative agricole, d'une coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA), d'une entreprise de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF), chez un distributeur d'agroéquipements ou encore dans une station de stockage et de conditionnement.

POURSUITES DE FORMATION

En fonction du parcours, une poursuite vers un brevet de technicien supérieur (BTS) peut être envisagée. L'intégration d'un baccalauréat professionnel est également possible.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- Bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole ●
- Bac pro Aménagements Paysagers ●●
- Bac techno Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant ●●●
- BTSA Agronomie et Cultures Durables ●●●
- BTSA Génie des Équipements Agricoles ●●

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue

RNCP 37024 (enregistré au JO/BO le 23/08/2022)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

Mis à jour le 08 avril 2024



Fonds Social Européen

*Données 2023 (plus de détails sur <https://campus-courcelles.fr/campus-courcelles-chaussy/engagements/sources-et-methodes-de-calcul>)